



Cairns & Totem, à voir en mars à la Biennale des musiques exploratoires (B!ME) à Lyon.

Public d'initiés, concerts spécialisés... La musique contemporaine reste trop cloisonnée. Son défi ? Redevenir aussi populaire qu'à l'époque de Beethoven.

Avec le printemps reviennent les jonquilles et la musique toute fraîche : en mars, on ne cessera de croiser des compositeurs bien vivants lors des festivals *Pianos*, à Paris, *Aspects des musiques d'aujourd'hui*, à Caen, *Biennale des musiques exploratoires*, à Lyon et *Printemps des arts*, à Monaco – ce dernier, non spécialisé, incluant la musique contemporaine « *comme un questionnement de ce qui a précédé* », tel que le précise son directeur, Bruno Mantovani. Des œuvres inédites dialogueront avec les tubes du passé et/ou d'autres disciplines artistiques, des instruments éprouvés flirtent avec de nouveaux spécimens de lutherie, les grands orchestres se feront défricheurs au même titre que les ensembles spécialisés...

Par Sophie Bourdais

Ce bouillonnement créatif est aussi réjouissant qu'inhabituel. En temps normal, la musique dite « contemporaine » (un terme ambivalent, qui renvoie à une esthétique corsée et datée comme aux expériences les plus récentes et les plus débridées) n'a droit qu'à la portion congrue dans les grandes institutions. Publiés fin 2021, le rapport Sonrier sur l'opéra et le rapport Poursin-Thiébaux sur les orchestres permanents partageaient un constat similaire, voyant en la création « *la grande absente des maisons d'opéra* » pour le premier, et soulignant pour le second sa « *présence limitée, sauf pour les formations spécialisées, avec un glissement vers des formes d'expression liées aux musiques actuelles et à la musique de film* ».

Il y a là une énigme. Au cinéma, au théâtre, dans les librairies, les dernières sorties attirent les foules. Pas au concert symphonique ni à l'opéra, où le culte du passé a balayé la soif de nouveauté. Absence d'une véritable éducation musicale, legs empoisonné de querelles esthétiques oubliées du public, pusillanimité des programmeurs ? Il ne s'agit pas, en tout cas, d'une panne d'inspiration. En France, avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des organismes de gestion de droits (Sacem, SACD, Adami), on continue à produire une, ou plutôt des musiques de grande qualité, qui explorent des champs sonores extrêmement variés, et sont jouées par des musiciens de mieux en mieux formés. De quoi assurer le répertoire de demain... si les compositeurs ne se découragent pas.

Or ils viennent d'être durement secoués. Début 2020, l'attribution des aides à l'écriture, jusqu'ici distribuées par le ministère de la Culture, a été décentralisée et confiée aux Drac (Directions régionales de l'action culturelle), rebattant les cartes du soutien étatique, tandis qu'apparaissait un nouvel acteur, le Centre national de la musique. Sur ces entrefaites a éclaté la pandémie de Covid-19. Fermetures, annulations, reports... Elle a touché de plein fouet les compositeurs, non assujettis au régime des intermittents, et très affectés par l'effondrement de la collecte des droits d'auteur. Au chômage forcé, ces grands solitaires ont enfin pris le temps de partager leurs inquiétudes. Et ont réussi, après moult tentatives sans lendemain, à se fédérer en deux organisations d'accord sur l'essentiel, sinon sur les modalités.

La Fédération de la composition - musiques de création promeut ainsi « *un métier, un artisanat d'art* » à la définition large et plurielle, incluant toutes les musiques qui échappent au « *formatage industriel* », et veut d'abord lutter contre la « *marginalisation sociale* » des compositeurs, à l'œuvre bien avant la pandémie : « *Il n'y a rien de pire que l'entre-soi. Nous voulons rappeler que notre musique existe, et qu'elle peut intéresser un* »

OTHMAN OUAISS

COMPOSER, C'EST HORS DE PORTÉE ?

» *large public*», explique Denis Levaillant, président d'une fédération qui a vocation à fonctionner «*comme un agitateur d'idées*», et entend se mobiliser, notamment, sur l'amélioration de l'éducation musicale.

Plus strict que la Fédération sur la définition du métier, le Syndicat de la musique contemporaine (SMC) affiche aussi une posture plus politique. «*On ne défend pas qu'une pratique individuelle, mais tout un écosystème*», précise Samuel Sighicelli, son président. Le SMC vient ainsi d'alerter sur la disparition prochaine du Cirm de Nice, l'un des huit Centres nationaux de création musicale (CNCM) labellisés par le ministère de la Culture, et milite pour «*qu'on renforce les moyens de ces structures, et qu'on en ouvre d'autres*». Méthodique, le syndicat édite des synthèses thématiques, qui permettent d'interpeller les institutions avec des arguments chiffrés. Que ce soit sur les disparités d'une Drac à l'autre dans la répartition des aides, ou sur la diffusion du répertoire symphonique dans les orchestres français, étudié entre 2017 et 2020 avec le souci de saluer les progrès, mais aussi de pointer les statistiques, impitoyables : en trois ans, seulement 2,1 % de créations... Comment ne pas redouter, avec un ratio aussi misérable, une perte de savoir-faire en matière d'écriture orchestrale ?

Un débat national sur le devenir de la création paraît indispensable, et les circonstances s'y prêtent. Certes, la pandémie a asséché les finances des sociétés de gestion de droits, des collectivités territoriales et des institutions et formations musicales, précarisant l'avenir autant que le présent. Les plus jeunes, en mal de notoriété, et les femmes, longtemps invisibilisées, ont été les plus touchés, et il a fallu du temps pour que le Centre national de la musique débloque les aides adéquates, tous genres musicaux confondus : un «*Fonds exceptionnel de sécurisation des revenus des auteurs et compositeurs de musique et de variétés*», reconduit en 2021 et 2022, et des bourses d'écriture pour les auteurs-compositeurs. Il faudra attendre encore un peu pour trouver la bonne articulation entre les organismes qui gèrent les dispositifs de soutien.

Mais la crise a aussi agi comme un électrochoc. Des musiciens se sont mobilisés dès le premier confinement pour solliciter les compositeurs réduits au silence : le chef Geofroy Jourdain a commandé des pièces chorales adaptées aux performances en visioconférence, la violoniste Geneviève Laurenceau a créé, dans son grenier, des miniatures écrites pour l'occasion. Un autre violoniste, Renaud Capu-

çon, a lancé par la suite tout un festival, Nouveaux Horizons, impliquant la jeune génération des compositeurs et des interprètes, et relayé par France Musique et Arte Concert. En février 2021, Michel Oriet, directeur de la musique et de la création à Radio France, profitait du Festival Présences, maintenu à huis clos, pour annoncer, entre autres mesures destinées à favoriser la création, le doublement du budget dévolu aux commandes (passé de 150 000 à 300 000 euros). Un engagement réitéré en 2022, avec une double insistance sur la parité hommes/femmes et la diversité des écritures.

Parallèlement, le Centre de documentation de la musique contemporaine et les associations Musique nouvelle en liberté et Musique française d'aujourd'hui fusionnaient en une nouvelle structure, la Maison de la musique contemporaine – financée par le ministère de la Culture et la Sacem –, dispensatrice de ressources, d'aides aux projets et de soutien à la médiation, et pourvue d'une vision panoramique qui pourrait bien lui permettre, comme l'aimerait sa directrice, Estelle Lowry, de «*fédérer et rassembler les différents acteurs de toute la filière musicale, pas seulement contemporaine, pour qu'on ne soit plus sur un choc des mondes*».

De fait, c'est par le décloisonnement que la création retrouvera droit de cité dans les programmations non spécialisées. L'augmentation des résidences de jeunes compositeurs dans les orchestres, les opéras, les festivals, les concours et les conservatoires constitue une piste précieuse, explorée avec imagination par des formations comme l'Orchestre de chambre de Paris (OCP), qui vient de créer une académie de jeunes compositrices – celles qui ont le plus difficilement accès à l'orchestre – en association avec les compositeurs Thomas Lacôte (né en 1982) et Clara Olivares (née en 1993). Déjà (re)jouée dans le monde entier, Clara Olivares fait aussi travailler des collégiens de 12 ans, en complicité avec les musiciens de l'OCP, et se réjouit du lien tissé au fil des mois autour de l'écriture de petites pièces qui seront créées en avril.

Ce lien n'est pas anecdotique. Il renvoie au défi de la musique «*savante*» en général, et de la création en particulier : pour séduire au-delà du petit cercle, vieillissant, des convaincus, il faut renouer avec le public, encourager sa curiosité, avec des ateliers pédagogiques, des rencontres, et tout ce qui relève de la médiation musicale, domaine déjà cultivé dans la plupart des structures de formation et de diffusion, mais appelé à se réinventer. La Maison de la musique contemporaine en a fait l'un de ses chevaux de bataille, forte de l'outil fantastique que représente déjà le Grand Prix lycéen des compositeurs, élargi cette année aux collégiens, et repensé en profondeur pour agrandir le panel des candidat(e)s.

À Lyon, Anouck Avisse et Sebastian Rivas, directeurs du Grame (le dynamique centre national de création musicale régional) depuis 2018, ont recentré les ateliers pédago-

giques sur la transmission de la musique contemporaine, «*pour désenclaver ces musiques, les faire respirer et les sortir de leur boîte*». Ils ont aussi changé le nom de leur biennale interdisciplinaire, devenue celle des «*musiques exploratoires*» pour «*activer l'écoute, et inviter le public à mettre tous ses sens en alerte*». Lui offrant ainsi la position enviable, à égalité avec les compositeurs et les interprètes, d'un Indiana Jones au pays des sons ●

À VOIR

Biennale des musiques exploratoires (B!ME),

du 10 au 27 mars, Lyon (69).

Printemps des arts de Monte-Carlo,

du 10 mars au 3 avril, Monaco.

Festival Pianos, pianos,

les 13 et 14 mars, Bouffes du Nord, Paris 10^e.

Tremplin de la création,

le 12 mars de 11h à 19h, Cité de la musique, Paris 19^e.

Festival Aspects des musiques d'aujourd'hui,

du 14 au 20 mars, Caen (14).

A Quiet Place,

de Leonard Bernstein (création française), jusqu'au 30 mars, Opéra national de Paris, Paris 9^e.

À ÉCOUTER

Sur France Musique:

Carrefour de la création, tous les dimanches à 20h; concert du mercredi soir; La Contemporaine, radio en ligne.

À LIRE

La Mémoire en acte. Quarante ans de création musicale, CDMC/éd. MF, 288 p., 15€.

«*Il n'y a rien de pire que l'entre-soi. Nous rappelons que notre musique peut intéresser un large public.*» Denis Levaillant, compositeur